



PRÉFÈTE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE  
PRÉFÈTE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**n°65 du 31 juillet 2017**

**Spécial**

**Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés peuvent être consultés  
auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée**

**SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES**

# **SOMMAIRE**

## **n°65 du 31 juillet 2017**

### **SGAR**

- Arrêté SGAR/2017/514 du 31 juillet 2017 portant suppléance de la préfète de la région Pays de la Loire, du samedi 12 août au mardi 15 août 2017 par M. Benoît BROCARD, préfet de Vendée

Secrétariat Général  
pour les Affaires Régionales  
Région Pays de la Loire



PRÉFÈTE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE  
PRÉFÈTE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

ARRÊTÉ SGAR / 2017 / n° 514  
portant suppléance du samedi 12 août au mardi 15 août 2017

La préfète de la région Pays de la Loire

Officier de la Légion d'Honneur  
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- VU le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 modifié relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;
- VU le décret du 16 février 2017 nommant Nicole KLEIN, préfète de la région Pays de la Loire ;
- VU le décret du 12 juillet 2017 nommant M. Benoît BROCARD, préfet de la Vendée ;

**CONSIDÉRANT** l'absence concomitante de la préfète de la région et du secrétaire général pour les affaires régionales du samedi 12 août au mardi 15 août 2017.

**ARRÊTE**

**Article 1**

Du samedi 12 août au mardi 15 août 2017 inclus, la suppléance de la préfète de la région Pays de la Loire est assurée par Monsieur Benoît BROCARD, préfet de la Vendée.

**Article 2**

Le secrétaire général pour les affaires régionales et le préfet de la Vendée sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Pays de la Loire.

Fait à Nantes, le **31 JUL. 2017**

Nicole KLEIN

